

ON S'ABONNE... PRIX DE L'ABONNEMENT... L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES. 25 centimes la ligne

RÉCLAMES. 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

L'ABONNEMENT

se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT, SERVICE DES POSTES, DÉSIGNATION DES ROUTES. Table with columns for dates, routes, and postal services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

BOURSE DE PARIS. Table with columns for dates (Du 14 décembre, Du 15, Du 16) and values (Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0).

Cahors, le 16 Décembre 1865.

BULLETIN

Les journaux belges annoncent que la dépouille mortelle du roi Léopold a été transférée, mardi soir, au palais royal, à Bruxelles. Le cortège était éclairé aux flambeaux. Le corps du roi est resté exposé au palais, mercredi, jeudi et vendredi. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui samedi. Le nouveau roi fera son entrée dans la capitale, demain, dimanche. Il passera la revue de la garde civique et de l'armée, et prètera ensuite serment devant les Chambres réunies. Au Sénat, M. Rogier, après avoir annoncé la mort du roi, a dit : « La Belgique considère le passé avec douleur et l'avenir avec confiance. Nous croyons qu'avec le règne de Léopold II s'ouvrira une nouvelle ère de liberté, de paix et de prospérité. Le même discours a été prononcé à la Chambre des représentants. » L'Indépendance Belge retrace, dans un article nécrologique qui prend les proportions d'une remarquable étude historique, les différentes phases de la vie de Léopold Ier ; voici les deductions pratiques que l'auteur de ce travail fait ressortir du règne qui finit, en Belgique, pour le règne qui commence : « Les peuples ont toujours les destins qu'ils méritent. L'expérience que nous avons faite des bienfaits de la liberté constitutionnelle et le prix inestimable que tous les Belges attachent à cette indépendance si longtemps désirée et enfin définitivement conquise, nous imposent, à tous, tant que nous sommes, des devoirs auxquels nous ne faillirons pas. L'Europe peut en avoir la certitude. La Belgique de 1865 sera

digne de la Belgique de 1830. En face de ce cercueil vénéré, vers lequel ne s'élève pas une plainte, pas un reproche, de ce cercueil qu'un peuple entier couvre de ses bénédictions et de ses pleurs, nous nous serons autour de ce prince bien-aimé qui, Belge par le cœur comme par la naissance, recueillera avec respect le glorieux héritage des traditions paternelles. Forte de sa liberté, appuyée sur sa dynastie populaire, la Belgique peut s'abandonner sans crainte à une mâle tristesse, car l'avenir lui appartient. Elle peut l'envisager en face avec confiance, et, sûre d'elle-même et de la sympathie de tous les peuples civilisés, elle décrètera d'une voix unanime à Léopold Ier le surnom, illustre entre tous, de PÈRE DE LA PATRIE. » L'Empereur d'Autriche est arrivé à Pesth, le 12, à deux heures. Il a été salué par les corporations et par M. Deak qui s'étaient rendus à la gare pour attendre Sa Majesté. Des acclamations enthousiastes ont accompagné l'Empereur de la gare au château. Toutes les rues étaient pavisées et remplies de monde. La noblesse et le clergé ont reçu Sa Majesté au château même. Le soir, il y a eu une brillante illumination. Voici quelques-uns des points principaux du projet de suppression des corporations religieuses en Italie : Le domaine convertira les biens supprimés en rentes à 5 %. Une partie de ces rentes reviendra aux communes sur le territoire desquelles existaient des institutions monastiques dévouées à l'instruction publique et au soin des malades. Le restant de ces rentes servira aux frais de culte et aux traitements des curés dont le minimum est fixé à 800 francs. La Gazette de Londres, du 12, publie la nomination de sir Henry Storks comme gouverneur temporaire de la Jamaïque pendant l'enquête. Les nouvelles du Chili portent que l'amiral Pareja continuait à menacer de bombarder les ports du Chili, sans oser mettre cette menace à exécution. Dix des ports principaux du Chili étaient bloqués. Au Pérou, la révolution a triomphé et la tranquillité est rétablie. La ville de Lima avait été prise, le 6 novembre, par les troupes révolutionnaires. Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.) Belgique. Bruxelles, 13 décembre. L'indépendance Belge dit que lord Sidney représentera la reine Victoria aux funérailles du roi Léopold, et que cinq généraux anglais feront, en outre, partie de sa mission. Le prince Alfred accompagnera à Bruxelles le prince de Galles. — L'Empereur Napoléon sera représenté par le duc de Bassano. La plupart des personnages qui viendront à Bruxelles, à cette occasion, seront logés au palais. Prusse. Berlin, 13 décembre. Le Moniteur Prussien annonce que la cour prendra le deuil pour trois semaines. Angleterre. Londres, 14 décembre. Le Roi et la Reine de Portugal sont arrivés hier soir. Leurs Majestés sont allées ce matin à Windsor rendre visite à la Reine. Elles se rendront ensuite à Bruxelles. — Le prince de Schleswig-Holstein est parti hier. Irlande. Dublin, 13 décembre. M. O'Donovan a été condamné à la servitude pénale pour la vie. Il a insulté les Juges et le Jury. La Commission s'est ajournée au 5 janvier. La Commission chargée de juger les prisonniers de Cork, arrivera demain. Espagne. Madrid, 13 décembre. La Correspondencia dément la nouvelle d'un emprunt que le Gouvernement espagnol ferait par l'entremise de M. Pereire. La Correspondencia ajoute qu'un emprunt n'est pas nécessaire. Le Maréchal Serrano a été nommé président du sénat. Italie. Rome, 13 décembre. Le Journal de Rome annonce que les troupes pontificales ont eu, le 9 et le 10, des rencontres avec les brigands sur les territoires de Banco, Monticcielliet Vallocapa. Une bande de brigands ayant passé la frontière, a été battue par les troupes italiennes; son chef a été blessé et fait prisonnier. Une des bandes comptait 50 hommes. Le commandant des troupes pontificales avait mis en mouvement, à cette occasion, toutes les compagnies de la ligne, de la gendarmerie et des zouaves placées sous ses ordres. — Que veut-on dire par là ? Je n'ai rien à me faire pardonner, rien à solliciter. On ne compte pas, j'espère, sur la moindre démarche de ma part ? Non, je ne m'humilierai devant personne. — Bon Dieu ! qui parle de s'humilier ? s'écria M. Erneville, s'échauffant à son tour. Plaignez-vous ! On vous fait, vraiment, la tâche bien pénible ! Tout ce qu'on vous demande, c'est une simple formalité, une visite de politesse à chacun de ces messieurs. Qu'est-ce que cela coûte ? Vous les connaissez ? Vous n'aurez même à parler de rien, votre seule présence suffira. — Pour moi, c'est déjà trop, et je ne vois pas la nécessité de ces visites. — Pardon, mon gendre, elles sont nécessaires, car je les ai promises en votre nom. — Le rouge monta au visage de M. d'Armentière ; il faillit éclater. Cependant il se contenta et répliqua froidement : « J'aurais le droit de ne pas me regarder comme lié par une promesse faite sans mon aveu. Mais ce serait vous manquer d'égards et me donner un ridicule en affichant, dès avant le mariage, un désaccord avec ma nouvelle famille et le sans-gêne qu'on apporte à disposer de moi sans me consulter. Ceux qui glosent déjà sur notre compte auraient trop beau jeu. J'aime mieux encore laisser croire que je fais volontairement un sacrifice à ma fiancée. Seulement, monsieur, à l'avenir, quand vous voudrez agir pour moi, daignez me demander d'abord mon avis. » Peut-être le capitaliste fut-il offensé de ce langage ; peut-être le duc lui parut-il absurde. Mais il n'en témoigna rien. Au fond, il était content, il avait ob-

LE ROI LÉOPOLD II.

Léopold Louis-Philippe-Marie-Victor, appelé au trône de Belgique sous le nom de Léopold II, est né le 9 avril 1835. Sous le règne de son père, il portait les titres suivants : prince royal, duc de Brabant, duc de Saxe, commandant honoraire du régiment de grenadiers. Le 22 août 1853, il a épousé la duchesse Marie-Henriette-Anna, archiduchesse d'Autriche, née le 23 août 1836, fille de feu l'archiduc Joseph-Antoine-Jean, palatin de Hongrie. Ainsi que nous l'avons dit hier, il est né trois enfants de ce mariage : 1° Louise-Marie-Amélie, duchesse de Saxe, née à Bruxelles, le 18 février 1858; 2° Léopold-Ferdinand-Elie-Victor-Albert-Marie, comte de Hainaut, duc de Saxe, né à Bruxelles, le 12 juin 1859; 3° Stéphanie-Clotilde-Louise-Herminie-Marie-Charlotte, duchesse de Saxe, née à Laeken, le 21 mai 1864. Le roi Léopold II, est âgé de 30 ans. Il a déjà l'expérience des affaires. Il a étudié sous les yeux de son père les institutions et le caractère du peuple belge. Il a fait plusieurs voyages. Il a visité les Indes Orientales et y a fait un séjour de plusieurs mois. Il a également visité l'Égypte. Il y a quelques années, la santé du jeune prince inspirait un peu d'inquiétude. Le climat de l'Orient a exercé une influence favorable sur sa constitution. Le nouveau roi partageait avec son auguste père l'affection et la sympathie de la nation belge. Les espérances les plus légitimes accueillent son avènement au trône. DEUX LETTRES. La mort du roi Léopold ne changera rien à l'indépendance de la Belgique, ni à la politique de la France, ni à l'équilibre de l'Europe. L'avenir est aux mains de Dieu. La sagesse et l'honneur commandent de conserver, dans le présent, l'accord bienveillant auquel aspirent les gouvernements et les peuples. Pourquoi susciter les orages ? Ils viennent toujours assez tôt agiter les cœurs, troubler les intérêts, retarder la marche de l'humanité vers le progrès solidaire et paisible. tenu ce qu'il voulait. En revanche, Raymond frémissait de honte et de dépit. Néanmoins il s'exécuta consciencieusement. On l'accueillit partout avec une courtoisie, une prévenance dont l'excès, loin de le flatter, lui sembla presque ironique. Ce n'était pas cela pourtant : son nom, son titre, l'opulence dont il allait jouir par sa femme, imposaient et lui donnaient de l'importance. Chacun eut l'air d'oublier qu'il se méfiait. Deux ou trois de ces messieurs le félicitèrent même sur son prochain mariage. M. d'Armentière eût été indigne si on l'avait reçu froidement parce qu'il se mariait selon son cœur et bravant les préjugés. Mais ces visites le rendirent honteux de lui-même, qui venait, par faiblesse, courtoiser l'influence de ces personnages, et non moins honteux pour ceux qui, par intérêt, courtoisaient la fortune. Il avait le cœur aigri, la tête pleine de pensées amères. Il courut chez son ami Charlet pour se retremper dans une atmosphère plus saine et plus pure. Il le négligeait un peu depuis quelque temps. Tout en se promettant bien de ne pas sacrifier Etienne aux injustes préventions de M. Erneville et de sa fille, il avait, en ceci comme en toute chose, subi leur volonté malgré lui et, cette fois, sans même s'en apercevoir. Clotilde absorbait presque toutes les heures que le service laissait à son fiancé. Elle avait toujours besoin de lui pour quelque motif, et elle savait le retenir par sa conversation vive et brillante, par les séductions de son beau talent de musicienne et par la plus piquante coquetterie, mêlée d'enjouement et de passion. Depuis sa réconciliation avec sa mère, il arrivait souvent aussi à Raymond de dîner avec

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 16 décembre 1865.

RAYMOND D'ARMENTIÈRE

PAR LA VICONTESSE DE LERCHY Suite du chapitre XII. Tu vois que je suis franche... Une autre te dirait sans doute te trompant ou se trompant elle-même : Raymond, je t'eusse choisi pour époux jusque dans les derniers rangs de la société. Moi, je ne suis pas si romanesque, et comme il est probable que dans toute autre position je ne t'aurais jamais connu, je ne m'arrête pas à des hypothèses invraisemblables. Quant à toi, si tu m'aimes sérieusement, tu dois t'estimer heureux d'être en état de m'offrir le sort le plus conforme à mes goûts. Allez, monsieur, baissez la main à votre femme, et plus de ces chimères. Elle lui tendait ses deux mains à la fois, avec un geste d'une grâce souveraine et un sourire qui montrait toutes les perles de sa bouche. Comment résister ! Il les saisit, les pressa dans les siennes et les couvrit

La reproduction est interdite

Les grandes morts sont des enseignements. Jusque dans la tombe où le regret universel l'accompagne, Léopold Ier aura servi le pays dont il était devenu, par le dévouement affectueux, le père encore plus que le chef.

De qui vient cet hommage? De l'Empereur Napoléon III. Nous trouvons au *Moniteur* les deux lettres suivantes:

Laeken, le 40 décembre 1865. A Sa Majesté l'Empereur des Français, à Compiègne. J'ai la douleur d'annoncer à Votre Majesté la mort du roi mon père.

Duc de Brabant. L'Empereur a répondu: Compiègne, 40 décembre 1865. A Son Altesse Royale le duc de Brabant, à Bruxelles.

C'est avec le sentiment du plus sincère regret que l'Impératrice et moi nous venons d'apprendre la mort du Roi votre père. Par sa sagesse et sa haute intelligence, il s'était placé au premier rang des souverains de l'Europe.

Pour qui sait voir, sous la phrase, la pensée, il est évident que la lettre impériale contient autre chose que des regrets sympathiques. Le souverain français parle au souverain belge de l'amitié que lui portait Léopold Ier.

Revue des Journaux

On écrit de Londres, le 10 décembre au *Moniteur*: La mort du roi Léopold a causé dans la famille royale, comme dans toutes les classes de la société, une émotion profonde.

Le parlement vient encore d'être prorogé du 28 de ce mois au 1er février 1866, avec la formule consacrée: pour l'expédition des affaires. On a remarqué que lorsqu'on a annoncé, la semaine dernière, que Sa Majesté avait manifesté l'intention d'ouvrir le nouveau parlement, on avait fait connaître qu'il serait introduit certaines modifications dans le cérémonial accoutumé.

Charlet ne s'en plaignait pas. Quelque chose des récriminations élevées contre lui était venu à ses oreilles. Il avait fait avouer au duc les tentatives de Clotilde et de son père pour amener une rupture entre eux.

Ce conseil, en redoublant l'estime de Raymond pour Etienne, n'avait eu d'abord pour effet que de valoir au jeune avocat des visites plus fréquentes de M. d'Armentière.

Chapitre XIII

Jamais Etienne ne parlait de ses propres affaires. Plus d'une fois Raymond avait essayé de l'amener sur ce sujet, mais toujours en vain.

La France émet, à l'occasion de la mort du roi Léopold et sous la signature de M. Cohen, les considérations suivantes:

« La Belgique est sans doute couverte par la neutralité et par les traités qui l'ont reconnue, mais elle l'a été non moins efficacement par la prudence de son souverain. Il semblait que le roi du petit Etat qui venait de se détacher de la Hollande n'aurait qu'un rôle bien secondaire à remplir en Europe.

Le *Honde* fait observer, par l'organe de M. Vignault, qu'il ne s'ensuit pas, de ce fait que le duc de Brabant doit prêter serment et prendre prochainement possession du trône, que la succession doit être liquidée sans troubles et sans difficultés.

L'attitude du nouveau roi décidera de tout. S'il marche dans la voie du libéralisme, le calme ne cessera pas de régner, ou s'il cesse, il faudra chercher au dehors les causes de l'agitation. Si, au contraire, le Roi se mettait en tête de maintenir aux institutions belges leur véritable caractère, s'il se tournait vers la majorité de la nation, s'il donnait la préférence au parti conservateur catholique, alors Bruxelles changerait d'aspect, et notre correspondant ne pourrait plus dire: tout est calme.

Paris, le 15 décembre.

Lundi, à une heure, sur la grande pelouse du parc de Compiègne, l'Empereur a passé en revue le 2^e bataillon du 2^e grenadiers et le régiment des dragons de l'Impératrice en garnison dans la ville.

Hier vendredi, 25^e anniversaire du retour des cendres de l'Empereur Napoléon Ier. La messe commémorative et la visite solennelle au tombeau auront lieu à midi, aux invalides comme d'habitude.

Le général de brigade de Taxis, commandant la troisième division de l'armée de Lyon, vient de mourir.

M. Doret, sénateur, est gravement malade.

M. le duc et Mme la duchesse de Persigny ont quitté Chamaraude pour s'installer dans leur hôtel de la rue de l'Élysée.

On assure positivement que la suppression des monopoles des voitures de place a été décidée au dernier conseil des ministres. Les choses rentreraient dans leur précédent état de libre concurrence, sans la réglementation et le contrôle de l'autorité.

Le duc était fort embarrassé. Que faire pour son ami? Essayer de le servir en le recommandant, c'était s'exposer à lui nuire peut-être.

Ce jour-là, dès son entrée chez ses amis, il s'aperçut qu'il troublait un entretien sérieux. Charlet paraissait fort échauffé, Amélie avait les yeux rouges. Quelques pièces d'or étaient devant elle sur la table, et son mari les regardait avec un mélange de respect, de confusion et de colère.

Restez, M. le duc, dit-elle, le voyant prêt à se retirer par discrétion. Soyez juge entre nous.

Amélie interrompit Charlet. Je t'en prie, cher Etienne, laisse-moi parler. Ton ami connaît ou soupçonne notre position. Il me l'a donné à entendre plus d'une fois.

Nous croyons pouvoir démentir le bruit rapporté obstinément par plusieurs journaux d'un prétendu projet de suppression des sous-préfectures. Il n'est pas non plus question d'accroître les attributions des justices de paix.

Autre rectification. L'hôtel des Invalides reste affecté aux anciens militaires mutilés au service de terre et de mer. Seulement, un plus grand nombre d'autorisations seront accordées à ceux qui, moyennant certaines conditions, préféreront résider au sein de leurs familles.

Chronique locale.

Comice agricole de Puy-l'Évêque.

CONCOURS DE BOEUF GRAS.

Primes instituées par le conseil municipal de Puy-l'Évêque: 1^o Une Médaille d'or. 2^o Une 1^{re} Médaille d'argent. 3^o Une 2^e Médaille d'argent.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

- 1^o Un Concours de bœufs gras aura lieu à Puy-l'Évêque, le 7 février 1866, jour de foire, dans cette ville; 2^o Seront admis à concourir les bœufs gras nourris hors du canton; 3^o Un Concours spécial aura lieu pour les bœufs nourris dans le canton; 4^o Les agriculteurs, qui désireront présenter les animaux à ce Concours sont invités à en faire la déclaration, verbalement ou par écrit, avant le 30 janvier prochain, soit à M. DEMAUX, Président de la Société agricole, soit à M. DELBREIL, pharmacien, l'un des Secrétaires; 5^o Des dispositions seront prises pour que les animaux soient placés convenablement; 6^o Les animaux admis à concourir devront être rendus sur le champ d'exposition le mercredi, 7 février, à 10 heures précises; 7^o La Commission fera son travail de 10 heures à midi; 8^o Les animaux primés seront signalés et marqués immédiatement; 9^o Les primes seront décernées en même temps que celles du Concours agricole cantonal qui doit avoir lieu en 1866; 10^o Les animaux présentés au Concours devront être par paires; 11^o Toutefois le Comice agricole mettra à la disposition de la Commission des médailles de bronze et quarante francs pour les animaux engraisés et présentés seuls; 12^o Le Jury sera composé de sept membres dont quatre seront nommés par M. le Préfet et trois par le Conseil municipal de Puy-l'Évêque; 13^o Il sera donné à ce Concours une grande publicité pour appeler à la foire de Puy-l'Évêque des marchands de bœufs gras.

Puy-l'Évêque, le 22 septembre 1865. Le Président du Comice, DEMAUX. Le Secrétaire, L. DUBOIS. Yu et approuvé: Cahors, le 25 septembre 1865. Le Préfet du Lot, CH. DE PEBEYRE.

Nous ne saurions trop applaudir à l'impulsion donnée à l'agriculture, par le comice agricole de Puy-l'Évêque. De fréquents concours sont en effet un excellent moyen d'encouragement et d'amélioration. Nos agriculteurs saisiront la nouvelle occasion qui leur est offerte d'exposer leurs beaux produits. L'affluence des marchands qui se réuniront ce jour-là dans Puy-l'Évêque, leur

Tu me la cachais par délicatesse et parce que j'en suis la véritable cause, dit vivement Raymond. Merci, Etienne! Mais à présent, il est trop tard et tu vas être franc avec moi.

Oui, reprit Amélie, je t'accuse de manquer de résignation et de confiance dans l'avenir. Un ami de son père, investi de hautes fonctions, offre de lui procurer une place au ministère de la justice.

Charlet fit un geste d'humeur, mais en même temps son regard semblait dire: Tu me rends justes.

Eh bien, vous seriez dans l'erreur, reprit Amélie en s'animant. Figurez-vous qu'il balance, qu'il penche pour l'acceptation! Et ne croyez pas que ses goûts ni ses principes aient changé.

assure, outre les récompenses auxquelles ils peuvent prétendre, un débouché presque certain pour leurs animaux.

On nous écrit de Lacapelle-Marival: Le 18 octobre dernier le nommé Lalo (Bernard), propriétaire, revenant de la foire de Thémines, s'arrêta chez M..., restaurateur, où il vida une bouteille de vin. La tête lui tournant quelque peu, il tira son porte-monnaie pour payer, et au lieu de le replacer dans sa poche il le laissa tomber sous la table. Le lendemain il s'aperçut de la disparition de son porte-monnaie qui, disait-il, contenait 63 francs. Jusqu'au 3 novembre jour de la foire d'Aynac, toutes les recherches qu'il tenta furent vaines. Mais ce jour-là, il fut prévenu que c'était la maîtresse même du restaurant qui avait ramassé le porte-monnaie. Le sieur Lalo s'en vint alors chez la femme M... qui nia d'abord, mais avoua enfin, effrayée par les poursuites dont on la menaçait. L'argent fut rendu. Procès-verbal a été dressé.

Le nommé J... emploie pour se procurer des souliers des expédients qui ne sont pas très honorables. Son soulier gauche étant troué, il avisa le petit J... du Bourg, enfant naturel d'une dizaine d'années et le persuade qu'il peut sans gêne aller voler la chaussure du domestique de M. Cadiergue, et qu'il la lui achètera. En effet, l'enfant s'acquitta de la commission, et vole de plus une somme de 3 fr., qui se trouvait dans le gilet du domestique. J... lui donna 75 c. des souliers et se retira parfaitement chaussé. Procès-verbal a été dressé.

INDUSTRIE VITICOLE.

Les congrès des propriétaires Bourguignons commencent à porter les heureux fruits que nous aimons à prédire chaque les premières années.

On parle, dit le Var, de la réunion à Grasse, d'un congrès de propriétaires d'oliviers. Cette assemblée, réunie à l'exemple des viticulteurs bourguignons, aurait pour but d'aviser aux moyens de conserver à nos huiles surlines leur belle et antique renommée, fort compromise par l'art nouveau mais peu sincère de la fabrication des huiles. Il serait, pour notre production, d'une grande importance de suivre l'exemple des propriétaires bourguignons, qui croient encore que la probité change en or tout ce qu'elle touche.

On le voit, il ne s'agit que d'opposer la propagande savante et honnête à la contagion des industries également savantes, mais contraires à l'honnêteté et à la santé publique. Le congrès, la presse, la publicité, l'appel sincère et éclatant à la conscience publique sous toutes ses formes, voilà des moyens de succès plus assurés que les répressions légales.

Les organisateurs du congrès de Beaune ont justement apprécié le concours que la presse politique, agricole et commerciale pouvait apporter à leur patriotique croisade. Que cet exemple soit bien compris par toutes les autres industries qui essaieront, comme dit le Var, de faire un moyen de fortune de la probité.

A VENDRE

le Café de la Comédie

avec tout le mobilier qui le compose. S'adresser pour les renseignements à M. Lugal qui en est le propriétaire.

gément, un acte dont il se repentirait bientôt. Nous sommes dans une mauvaise affaire; mais il a trop de talent pour que la clientèle ne finisse point par lui revenir. En attendant, nous ne sommes pas sans ressources. Il n'en coûte guère de se restreindre un peu, et Charlet a encore quelques petites affaires entre les mains.

Et puis ma femme vend ses aquarelles! interrompit-il avec amertume. Tiens, Raymond, voici de l'or qu'elle vient de recevoir pour prix de son travail. Et je supporterai cette humiliation! Ah! ce serait de la lâcheté!

Pourquoi? dit en souriant Amélie. J'en appelle à vous, M. d'Armentière. N'est-ce pas, il n'y a rien d'honorant pour lui à ce que sa femme tire parti d'un talent? D'ailleurs, s'il craint que cela ne nuise à sa position — car il est reconnu qu'à notre époque, le plus sûr moyen de gagner de l'argent est de paraître n'en avoir pas besoin — mes faibles œuvres ne sont pas signées, et je puis compter sur la discrétion du marchand.

Quant à votre talent, madame, répliqua Raymond, on ne doit pas craindre la publicité. Vous pourriez acquérir une réputation qui, au lieu de faire du tort à votre mari, mettrait son nom en évidence. Votre modestie est exagérée, et toi, Etienne, ta fierté me paraît mal placée, je le confesse.

(La suite au prochain numéro).

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER.

Le Crédit foncier émet, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux ; 1° des obligations communales à 5 ans d'échéance, de 500 fr. au moins, rapportant 5 0/0 ; 2° des obligations foncières avec lots de 500 fr., 4 0/0 de 1863, livrées au cours de la bourse ; 3° des obligations foncières et communales de 500 fr., 5 0/0 remboursables en 50 ans. — S'adresser dans toutes les recettes des finances et chez tous les correspondants de la Société.

DÉMONÉTISATION

des pièces de 20 et de 50 centimes.

(Loi du 25 Mai 1864.)

Avis important.

Nous sommes à l'époque du solde des contributions de toute nature, les redevables sont engagés de nouveau à verser dans les caisses publiques, les pièces de 20 et de 50 centimes dont le retrait est prescrit par la loi du 25 mai.

Emprunt Pontifical

Dans les circonstances actuelles, et à la fin de l'année, le Gouvernement pontifical a des charges auxquelles il ne peut satisfaire avec ses ressources ordinaires.

Nous venons en conséquence solliciter plus activement les personnes dévouées au St-Siège, afin qu'elles lui viennent en aide pour souscrire à l'emprunt décrété en 1864 dont la moitié environ reste encore à couvrir.

JEAN CANGARDEL, et FILS,

Banquiers, à Cahors,

Délégués pour l'Emprunt Pontifical.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

13 décembre Tauran (Louis-Jean), rue Mascoutou.
15 — Fourès (Louis-Camille), rue Coin-de-Lastie.

Mariages.

14 décembre Sahut (Joseph), forgeron et Delmas (Jeanne), sans prof.

Décès.

13 décembre Faurie (Marie), 61 ans, hospice.
16 — Clavel (Antoine), tailleur d'habits, 73 ans, rue Florurens
14 — Vinel (Marie-Clotilde), 44 mois, à St-Henri.
15 — Artigues (Michel), menuisier, 82 ans, rue Tapis-Vert.
15 — Delpech (Jules), 9 mois, rue St-André.
Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

VINS ET SPIRITUEUX.

Paris, le 10 décembre.

Les 3/6 du Nord sont toujours bien faiblement tenus. Le disponible et le courant de mois sont à 43-50; les 4 premiers mois à 46, 46-50; les 4 mois chauds de 49 à 49-50 l'hect. à 90 deg. Les 3/6 du Languedoc en disponible à 63 fr. l'hect. à 86 degrés. Le tout à l'entrepôt.

Aucun symptôme ne fait pressentir une reprise prochaine sur le 3/6. La fabrication est dans sa pleine activité; la consommation, bien que très-considérable, permet néanmoins d'accumuler des excédants mensuels qui n'ont rien de bien encourageant pour l'avenir.

Les eaux-de-vie sur notre place restent dans la même situation: un bon courant d'affaires pour les eaux-de-vie communes, mais aucune variation dans les cours.

Sur les grands marchés de production, il y a mieux que de la tenue, il y a de la hausse surtout pour les eaux-de-vie fines de Cognac. Les propriétaires veulent bien accepter les prix actuels pour les eaux-de-vie nouvelles; mais ils imposent comme condition aux acheteurs de prendre en certaine proportion des eaux-de-vie ou rassises ou vieilles. Les Cognac nouveaux, selon mérite, valent à Cognac même de 75 à 110 et de 80 à 125 fr. pour les eaux-de-vie rassises, le tout à l'hect., nu au comptant, sans escompte, à 59 degrés.

Les vins nouveaux continuent à être fermes. Les arrivages sont toujours nombreux. Les Cher, selon mérite, se traitent de 60 à 72 fr. la pièce de 250 litres. Les vins vieux se maintiennent avec quelques transactions provoquées par les besoins de réassortiment. On cote les Roussillon de 35 à 36 fr.; les bons Narbonne de 28 à 32 fr. les 100 litres; les vins de la Basse-Bourgogne de 75 à 85 fr. les 272 litres, le tout à l'entrepôt.

Dans le Midi, les affaires sont toujours peu importantes; de petits vins des environs de Beziers ont été payés 40 fr., et une partie de vin de Villeneuve-Cers 80 fr., le tout par 700 litres, pris à la campagne, transport et frais de commission en sus.

Moniteur agricole de Bordeaux.

Causerie Parisienne.

Paris, 13 décembre 1863.

Henriette Maréchal. — M., M^{me} et M^{lle} Maréchal sont de paisibles gens très unis, une famille modèle; mais la mère a la funeste envie de voir le bal de la

mi-carême à l'opéra. Elle satisfait son envie, de là tous les malheurs. Elle se fait intriguer très fort au bal par un Monsieur en habit noir qui manie admirablement bien l'enguelade. Ce Monsieur devient insolent et Paul de Bréville, un jeune naïf sorti à la veille du lycée échange sa carte avec lui et prend M^{me} Maréchal sous sa protection. Le lendemain, le duel a eu lieu, et précisément devant une porte de la villa Maréchal: Paul de Bréville est grièvement blessé et son frère Pierre, plus âgé que lui, réclame de M. Maréchal du secours pour le moment. On transporte celui-ci dans la villa: il revient à la santé et reconnaît dans M^{me} Maréchal le domino de l'opéra qui a été la cause de de son duel. Il est pâle encore, intéressant par conséquent et M^{me} Maréchal l'aime. Ils s'aiment. La mère de famille lutte et relutte, mais en vain; la belle Vénus est pour Paul de Bréville. M. Maréchal, un bonhomme, finit par s'apercevoir de l'irrégularité des sentiments de son épouse, et un soir qu'il faisait noir croyant tuer l'infidèle, il casse d'un coup de pistolet la tête de sa fille unique, Henriette qui, elle aussi, aimait Paul de Bréville. (C'était une épidémie!) La toile tombe et Pipe-en-Bois siffle comme tous les serpents du nouveau monde.

Le premier acte qui se passe à l'opéra un jour ou plutôt une nuit de bal masqué, à cette grande qualité qu'il est vrai, mais ce qu'il contient date de plusieurs années. Je soupçonne MM. de Goncourt de n'avoir pas mis les pieds aux bal de l'opéra depuis longtemps: la langue qu'on y parlait samedi dernier était autrement épicée que celle dont ils nous donnent un échantillon.

On a trouvé moui de cynisme et de mauvais goût, ce premier acte tout paisible et tout limé où les personnages se courbaturent la langue pour lancer un « tu vas manquer le train des Batignolles », ou un *Pédicure de régiment* etc. Les auteurs ont reculé devant la réalité énergique et triviale des expressions qui éclatent dans ce bal. Le répertoire des enroulements change tous les ans: aujourd'hui il est ignoble, mais puisque MM. de Goncourt veulent par ce premier acte montrer aux femmes honnêtes le danger qu'elles courent à satisfaire leur curiosité, ils auraient dû ne pas mettre de poudre de riz sur leurs mots. Ils ont eu peur, car certes avec nos habitudes théâtrales nous n'aimons pas les pièces vraies; nous préférons la belle Hélène et la Bergère de la rue Monthabor. Ce n'est pas à ces dernières pièces que les Pipe-en-Bois surgissent, les Pipe-en-Bois qui se disent les défenseurs de l'art: ils applaudissent Schneider, la femme de Ménélès, et sifflent Arnould-Plessy, M^{me} Maréchal. C'est une étrange façon de comprendre l'art, et je parie que les Pipe-en-Bois n'ont pas été étrangers au succès de Thérèse et de Timothée Trimm que quelqu'un appelle ainsi:

Nain qui barbote
Petit ventru,
Tige de botte
Galeux, intru,
Verve moisie,
Style Ostrogoth,
Prose qui seie,
Voilà ton lot.

Je reviens à Henriette. Le premier acte est le meilleur, le second est le plus mauvais, et le troisième plein d'éléments dramatiques est malheureusement mal conduit. En somme c'est une pièce à voir: elle est jouée à ravir et pour un début MM. de Goncourt n'ont pas à être mécontents. Il y a eu cabale, cabale idiote; je veux siffler, bien sûr, mais avant tout je veux savoir ce que je siffle et c'était impossible à la première de Henriette Maréchal. On beuglait à chaque mot spirituel, et on beuglait souvent car il y a beaucoup d'esprit dans la pièce; l'on appuyait sur la dernière syllabe prononcée par les acteurs et on sifflait toujours.

C'était fort drôle, mais c'est à peine si on a entendu la pièce. Les représentations se succèdent et le tumulte aussi; tous les soirs le bruit augmente et à la troisième les commis en nouveauté ont protesté le plus bruyamment qu'ils ont pu contre l'expressions des *Calicots en vacances* qui sert à apostropher des masques. Si cet exemple est suivi nous allons voir la cabale des « *Tourneurs de mât de cocagne en chambre* » des « *Bibliothécaires de la garde nationale* » etc. tous nommés dans la pièce.

Voilà Henriette Maréchal: passons donc maintenant à Pipe-en-Bois la célébrité de la semaine. Sa réputation est grande comme sa pipe: c'est un jeune homme célèbre maintenant. On se montre Pipe-en-Bois comme on se montre un veau à deux têtes et à trois queues. Son nom passera à la postérité: à chaque première dorénavant on lui enverra des billets et lui seul décidera de la pièce. Cet Anstarque du sifflet va voir ramper à ses bottes la plèbe des auteurs, mais lui, restera impassible devant les pleurs et les prières. Il ira, sifflant toujours, détruisant sous son souffle puissant les drames en cinq actes.

Si j'osais m'adresser, moi chef, à une renommée aussi grande, je lui demanderais de siffler bien fort la démolition du Luxembourg, ce drame en quatre actes et deux cents maisons. Puisque Pipe-en-Bois est étudiant, il doit regretter les grands marronniers de l'allée de l'observatoire où les soirs d'été il fumait sa longue pipe — en bois naturellement — au sortir de dîner; le labyrinthe frais et vert de la pépinière où certainement plus d'une fois il a cru trouver l'art dans une jeune fleuriste venue pour s'inspirer de la nature. Il n'a pas manqué le pèlerinage à Velleda depuis un an reléguée devant le bassin du parterre. Il a cueilli comme nous tous, au mois d'avril, les premiers lilas, regardant anxieusement si quelque garde ne venait pas. Il s'est assis sur les bancs peints en vert et disposés en demi-cercle qui narguent le soleil de juin grâce à leur berceau de feuillage, et qui sont pleins de souvenirs déjà bien loins. Il se rappellera le jour — il y a six ans — où approchant pour la première fois de ses lèvres sa célèbre pipe — déjà en bois — il est venu la fumer au fond de la pépinière; les merles sifflaient, mais non pour défendre l'art; les ramiers s'ébattaient à deux pas de lui; l'air sentait bon et Pipe-en-Bois regardait monter au ciel pur la fumée de sa pipe. Il eut un songe tout éveillé: il prit la pépinière pour une forêt druidique, le banc où il était assis pour un dolmen, et la fumée qui sortait de ses lèvres pour celle du sang versé dans le sacrifice. Il parla à Velleda: il sut toucher le cœur de la blonde gauloise qui lui dit: « Pipe-en-Bois, ton nom sera célèbre un jour dans les fastes de la comédie-française. Deux jeunes presomptueux, deux frères, feront dans six ans d'ici représenter un drame qui sera la pierre d'attente de ta célébrité. Tu siffleras, comme ce merle perché sur ce cyprès, et si tu as toujours conservé cette pipe culotte dont le noir va si

bien à tes lèvres rouges, je te promets de la renommée. Tu défendras l'art par le sifflet et par la pipe; on inscrira ton nom sur une borne fontaine qui sera juste à la place que j'occupe aujourd'hui, et un bureau de tabac, en face, prendra la pipe pour enseigne. Adieu, beau Pipe-en-Bois, j'entends Teutates m'appeler dans son Flath-Innis. »

Pipe-en-Bois ne peut faire autrement que de protester contre la destruction des bosquets enbaumés où Velleda cachait pudiquement ses bras nus jusqu'à l'épaule: le Luxembourg est sauvé!

Je passe sous silence le premier bal de l'opéra qui a été d'un lugubre incroyable: je n'ose parler des conférences littéraires, il y en a trop. Les concerts commencent déjà, hélas! Offenbach vient d'obtenir un succès avec sa pièce des Bergers, etc.

PAUL HUG.

Faits Divers.

LES PIFFERARI.

On écrit de Rome, 13 décembre: « Il semble depuis quelques temps que des brigands se soient introduits à Rome, en se donnant pour pifferari. Les pifferari sont des paysans des Abruzzes, qui viennent à Rome, vers la fin de novembre et y séjournent jusqu'à la veille de Noël, jouant de la cornemuse et de la clarinette devant les images qui se trouvent dans les rues et sur les places et aussi devant les habitations particulières et les boutiques. Ils accompagnent cette musique peu harmonieuse de chants à la madone auxquels personne ne peut rien comprendre, et ils finissent par recevoir une aumône de chaque famille. »

Les pifferari sont pauvres; le manteau qu'ils portent a servi à plus d'une génération. Le peuple romain les regarde toujours avec une certaine sympathie. Avant-hier, la police a arrêté sept ou huit de ces pifferari. Un d'entre eux, au moment où il s'évertuait à jouer de son instrument sur la place Barberina, laissa voir sous son manteau une chaîne en or. Un agent de Police s'en aperçut, l'arrêta, le fouilla et trouva sur lui, outre la chaîne d'or qui contrastait si fort avec ses vêtements tous déchirés, un poignard et un revolver.

On ne peut douter que ce pifferari soit un brigand; il n'avait pas besoin du reste de se déguiser puisqu'il n'y a aucune différence entre la physionomie et le costume des brigands et ceux des pifferari. Plusieurs autres individus de cette catégorie ont été pris à la suite de cette arrestation. »

COMMISSION DES FINANCES DU MEXIQUE.

TIRAGES

DES OBLIGATIONS MEXICAINES.

Le 2 JANVIER prochain, le deuxième tirage des Obligations mexicaines de la 1^{re} série et le premier tirage des Obligations mexicaines de la 2^e série auront lieu publiquement à Paris, au Cirque de l'Impératrice (Champs-Élisées), à 10 heures précises du matin.

TIRAGE DE LA 1^{re} SÉRIE.

Les obligations désignées par le sort seront remboursées de la manière suivante:

La 1 ^{re} à.....	500,000
Les 2 suivantes, à 100,000.	200,000
Les 4 — à 50,000.	200,000
Les 60 — à 10,000.	600,000
Total..	1,500,000

Les 781 Obligations qui sortiront ensuite seront remboursées au pair, à 500 fr.

TIRAGE DE LA 2^e SÉRIE.

Les Obligations désignées par le sort seront remboursées de la manière suivante:

La 1 ^{re} à.....	500,000
Les 2 suivantes, à 100,000.	200,000
Les 4 — à 50,000.	200,000
Les 60 — à 10,000.	600,000
Total..	1,500,000

Les 756 Obligations qui sortiront ensuite seront remboursées au pair, à 500 fr.

POURQUOI, depuis 40 ans, la MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER, de Paris, jouit-elle d'une popularité sans exemple et toujours croissante?

C'est à cause des immenses services qu'elle a rendus aux malades, services attestés par plus de 200,000 cures authentiquement constatées et obtenues dans des cas variés, de toute nature et de toute gravité.

POURQUOI les médecins de la capitale recommandent-ils exclusivement depuis 40 années la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER?

C'est parce qu'elle est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, toujours par conséquent en pleine possession de ses merveilleuses propriétés médicales.

POURQUOI offre-t-on au rabais des graines que l'on dit tirées de Hollande et de première qualité?

C'est parce qu'il est facile de décorer de noms pompeux de mauvaises graines avariées, fussent-elles même tirées de Hollande. Le public est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'en fait de médicaments, il importe

beaucoup plus de s'en procurer de bons à des prix modérés que d'en acheter de mauvais à bon marché. Or, il est notoire que la plupart des graines offertes et vantées ne sont que des rebuts de commerce, composés de graines avariées, vieilles, échauffées, plus capables de nuire que de guérir.

Nous ne pouvons garantir, on le comprendra, que les Graines qui sortent de nos magasins; or, il n'est qu'un seul moyen de se mettre à l'abri de la fraude, c'est de s'adresser exclusivement à notre dépositaire qui est pour la ville de Cahors, M. Vinel, et qui reçoit directement de nous, nos Graines en paquets, portant notre marque et notre nom.

BACCALURÉATS, l'Institution ROGER-MOMENHEIM, 2, rue des Postes, à Paris, a eu 23 élèves reçus à la session de novembre. Ce sont: MM. Paton, Launay, Lacroix, Gronfier, Poncet, Le Goaster, Nathan, Chancerel, De la Notte, Ayet, Ed. de S., Revouy, Guyot, Guibert, Blain, Bessonnet, De la Noc, Guyard, Wallet, Besson, Brière, Le Bouteiller, Florand.

Cours spéciaux pour les sessions d'avril et de juillet. — Cours particuliers pour les écoles de Gouvernement suivies au Lycée St-Louis.

Etude de M^e DAMBERT, avoué, à Gourdon.

Vente sur saisie immobilière

Par procès-verbal de Maurice Tourriol, huissier, à Gourdon, en date du 30 août 1865, à la requête de Jacques Dol, il a été saisi au préjudice de Guillaume Lacombe, de Dégagnac, les biens ci-après désignés: 1^o. Une pièce de fonds, 411, F.; 2^o. Une pièce de fonds, 163, D.; 3^o. Un pré, 574, F.; 4^o. Un pré, 735, H.; 5^o. Une maison et grange, 421, F.

Ces immeubles seront vendus le 3 janvier prochain, à onze heures du matin, en la chambre des criées du tribunal civil de Gourdon, divisés en trois lots: 1^{er} Lot, formé des nos 1, 2 et 3. Mise à prix 400 fr. 2^e Lot, formé du no 4, 500 fr. 3^e Lot, formé du no 5, 1,000 fr.

MÊME ÉTUDE.

Vente sur saisie immobilière

Par procès-verbal de Maurice Tourniol, du 28 août dernier, à la requête de Charles Rigal, il a été saisi au préjudice de Marie Pomarède, veuve Arène, de Frayssinet, les biens immeubles ci-après désignés: Une pièce de fonds, situé à Frayssinet, canton de St-Germain, no 101, A.

Cet immeuble sera vendu à la chambre des criées du tribunal civil de Gourdon, le 3 janvier 1866, à onze heures du matin, sur la mise à prix de 300 fr.

MÊME ÉTUDE.

Vente sur saisie immobilière

Par procès-verbal de Leymarie, huissier, à Souillac, en date du 3 septembre 1859, à la requête de Jean Bourdet, il a été saisi, au préjudice de Françoise Douet, veuve Dubo, de Souillac, les biens immeubles ci-après désignés, qui seront vendus en cinq lots: 1^{er} Lot. Une maison, sol et dépendances, 3,500 fr. 2^e — Terre, vignes, pâture et bois, 1,500 fr. 3^e — Terres, maison, sol, pâtures et granges, 200 fr. 4^e — Une terre, 2,000 fr. 5^e — Une terre, 400 fr.

Ces immeubles, situés sur la commune de Souillac, seront vendus le 3 janvier, à onze heures du matin, en l'audience des criées du tribunal civil de Gourdon.

Etude de M^e HÉBRARD, avoué, à Gourdon.

Vente sur saisie immobilière

Par procès-verbal de Nuville, huissier à Vayrac, en date des 23 et 24 août 1855, à la requête de Joséphine-Marie-Ernestine-Antoinette Rénouard, de Ste-Croix, veuve du sieur Dunoyer, propriétaire, il a été saisi, au préjudice du sieur Augustin Langlade, de Bétaille, les biens ci-après désignés qui seront vendus en six lots:

1^{er} Lot. Terres labourables, jardin, pâtures, maisons, étables, puits, puits, mesure, four, grange et cabanon. Mise à prix: 4,000 fr. 2^e — Une terre. — — 100 fr. 3^e — Deux prés. — — 200 fr. 4^e — Un pré. — — 300 fr. 5^e — Un pré. — — 200 fr. 6^e — Vignes et bois. — — 200 fr.

Tous ces immeubles, situés sur la commune de Bétaille, canton de Vayrac, seront vendus le 3 janvier 1866, au palais de justice de Gourdon, à onze heures du matin.

Etude de M^e AYZAC, avoué, à Gourdon.

Vente de biens de mineurs

A la requête de Philippe Calvel, agissant en qualité de tuteur de ses nièces Joséphine, Pauline et Victorie Calvel, il sera procédé le 31 décembre 1865, à midi, dans la maison des mineurs Calvel, située au Bougayrou, commune de Lacave, par devant M^e Faurie, notaire, à Souillac, qui s'y transportera, à la vente des biens ci-après désignés, en sept lots:

1^{er} Lot. Grange, pâtures, vignes, bois. Mise à prix: 7,000 fr. 2^e Lot. Pâtures, vignes, bois, maison, jardins, grange. Mise à prix: 40,000 fr. 3^e Lot. Pâtures, bois, terres, rivages, 6,700 fr. 4^e Lot. Pré et terre, 3,600 fr. 5^e Lot. Terres et pâture, 3,100 fr. 6^e Lot. Terre, 1,400 fr. 7^e Lot. Terres, rivages, vignes et pâtures, 1,200 fr.

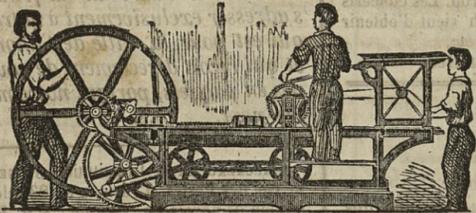
Tous ces immeubles sont situés sur la commune de Lacave, canton de Souillac.

(Extrait du Gourdonnais no 975.)

Labonnement à tous les Jours se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

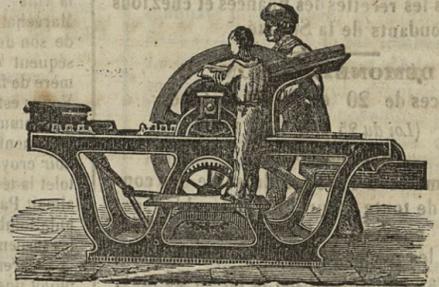
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE



A. LAYTOU

A CAHORS

6, Rue de la Mairie, 6



L'UNIVERSELLE
Presse mécanique MARINONI, pour l'impression
DES TRAVAUX DE LUXE

Cette Maison se charge d'exécuter avec un grand soin
les travaux les plus importants
et de les livrer dans un très-court délai

L'INDISPENSABLE
Presse mécanique MARINONI, pour l'impression
DES TRAVAUX DE VILLE

OUVRAGES DE LUXE

Travaux administratifs — Impressions en couleurs — Factures
Livres — Registres avec réglure en tous sens
Coupons de rente — Billets à Ordre — Bordereaux — Mandats
etc. — etc. — etc.

OUVRAGES DE VILLE

Journaux — Labeurs — Mémoires — Brochures — Affiches
Prospectus — Circulaires — Carnets d'Ouvriers
Lettres de rappel — Lettres de faire part de mariage et de décès
etc. — etc. — etc.

Imprimerie du JOURNAL DU LOT. Prime à tout nouvel abonné: CESARI TORNEO, épisode sur l'histoire du Quercy

**ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
VINCENS**

Pépiniériste, près de l'évêché, à Cahors (Lot)

préviens ses Clients, propriétaires et amateurs, qu'il a de disponible, un grand et bel assortiment d'arbres fruitiers, d'agrément et d'ornements; plantes de serre et de pleine terre; plants pour haies, clôtures, et pour boisés; arbres et arbustes à fleurs. Graines potagères, fourragères et de fleurs; le tout 1^{er} choix et de très-

bonnes conditions. Il se charge, comme par le passé, de toute sorte de tracés et de plantations. Il a à la disposition de ses Clients, un tailleur d'arbres, professant les nouveaux systèmes et déjà avantageusement connu dans le pays. (Il sera expédié franco des catalogues à ceux qui en feront la demande.

LE MIDI,

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES,
CONTRE L'INCENDIE,
L'explosion du Gaz, de la Foudre et des Chaudières à Vapeur,
Autorisée par décrets impériaux des 12 octobre 1853 et 27 juillet 1861.

Capital social primitif..... 2.000.000

Cette Compagnie, sans toucher au mérite de ses rivales, s'est acquise, dans peu d'années, par sa loyauté absolue et incontestable l'estime et la confiance publiques.

On demande des sous-agents, en faveur desquels des remises satisfaisantes seront allouées.

S'adresser à M. (Massip, agent général à Figeac.
(Pignères, agent particulier, à Cahors.

CONFECTION DE PARIS

**HABILLEMENTS TOUS FAITS
ET SUR MESURE**

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.
Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

RHUMES CATARRHES COQUELUCHES

PÂTE ET SIROP **VERBASCINE-PATON**

Préparé par Ch. Paton, l'auteur de l'École de Pharmacie.
P. LEMIT, rue Culture-Sainte-Catherine, 46, Paris.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ-ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

A VENDRE

Quatre paires de MEULES magnifiques et éprouvées, provenant du moulin de Floyras, sur le Lot, avec tous leurs accessoires, ainsi que le bois de charpente de cette Usine, qui a été demolie.

S'adresser à M. Ch. Bercegol, avocat, au château de Floyras, près Castelfranc (Lot.)

HERNIES GUÉRIS RADICALE
par la méthode de feu PIERRE SIMON. 40 ans de succès. Un prospectus sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à MM. Deschamps-Simon et Bezou-Simon, bandagistes herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire), gendres et successeur de feu Pierre-Simon.

A LOUER

UN GRAND APPARTEMENT
au 1^{er} étage, situé rue Portail-au-Vent, avec écurie et remise.

S'adresser à M. Moncoutier, limonadier, café Bonsquet, qui en est le propriétaire. Prix modérés.

GUÉRISON Radicale des HERNIES
ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la Méthode de PIERRE SIMON. (voir l'instruction qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies). Ecrire à M. MIGNAL SIMON, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée), gendre et successeur, seul et unique élève de feu PIERRE SIMON. S'adresser aussi à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ

Rue Caumartin, 45, à Paris
DEPUIS 1850 SON EFFICACITÉ L'A RENDU POPULAIRE
Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE
Un rapport officiel constate qu'elle ne contient pas d'opium
Dépôt dans toutes les BONNES PHARMACIES

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

POUMON ANTI-OPHTHALMIQUE
de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial.
Exiger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature: *Farnier*
Dépôts: à Cahors, ch. VINEL; à Saint-Céré, LAFON; à Catus, CAMBORNAT; à Puy-Lévy, DELBREIL; à Gourdon, LAFON-BESSIÈRE, ph.; à Gourdon, CABANES ph.

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON

Sise rue Brives

Cette Maison, tout récemment bâtie et en bon état, se compose d'une Cave, d'un Rez-de-Chaussée, servant à l'exploitation du Café des Amis; d'un 1^{er} étage (4 chambres); d'un 2^e étage, id; d'un 3^e étage (3 chambres) et d'un grand Galetas, divisé pour chaque appartement. Il en est de même de la Cave.

Pour les renseignements, s'adresser, sur les lieux, à M. GAYET, qui en est le propriétaire, et qui donnera toutes facilités pour le paiement.
N. B. Il vendra le fond ou il l'affermira au gré de l'acquéreur.

TONIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF STAMACHIQUE FÉBRIFUGE
Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo
ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc. etc.
Voir la notice et les appréciations de l'Abeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.
ENTREPOTS PRINCIPAUX:
Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice 9. Paris, Pharmacie rue de la Veuillade, 7
Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies
A Cahors, Pharmacie VINEL

13 MÉDAILLES POUR SUPÉRIORITÉ
CHOCOLAT-LOUIT
ETABLISSEMENT MODELE FONDE EN 1825
LOUIT FRÈRES & C^e
BORDEAUX

Le Chocolat-Louit a acquis auprès des Consommateurs, en France et à l'étranger, une réputation d'excellence que lui ont seuls valu la perfection et le mérite réel de sa fabrication.

15 médailles de premier ordre, obtenues dans les expositions européennes, ont consacré le suffrage du public.

La Maison Louit frères & C^e, établie à Bordeaux depuis bientôt quarante ans, possède, par sa position particulière et ses avantages spéciaux, les éléments qui placent son établissement à la tête de l'industrie chocolatière.

Admirablement posée dans le premier port de France pour l'arrivage des matières premières, la Maison Louit s'assure continuellement les cacao et sucres de qualité supérieure.

Bien moins privilégiés, les fabricants des autres contrées de la France sont obligés, par l'entremise d'agents le plus souvent inexperts sur les propriétés du cacao, de venir s'approvisionner à Bordeaux, entrepôt unique des bonnes sortes.

De là, grands frais, difficulté réelle d'obtenir les meilleurs choix, et impossibilité de faire de bons chocolats à prix réduits.

Ainsi favorisée pour ses approvisionnements, la Maison Louit réunit à ces avantages la supériorité de sa fabrication. Placée aux portes de l'Espagne, terre classique des chocolats, elle a su conserver, en saines traditions espagnoles et les concilier avec les progrès et les perfectionnements modernes.

Le Jury de l'Exposition nationale de Bordeaux en 1854, en constatant, dans son rapport, le choix des matières premières, le soin et la parfaite préparation du Chocolat-Louit, et ses prix relativement très-réduits, a décerné à MM. Louit frères & C^e une médaille d'argent grand module donnée par S. Exc. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

Plus tard, en 1859, le brevet de Fournisseurs de S. M. l'Empereur a été décerné à la Maison Louit.

Fort de sa réputation, autorisée par sa longue expérience, et se portant garante de la qualité hors ligne de ses chocolats, la Maison Louit croit pouvoir appeler l'attention des vrais amateurs sur les faits qu'elle signale, et réclame leur confiance.

Dépôt dans les principales Maisons de France et de l'Etranger.

Le propriétaire-gérant: A. LAYTOU.